



LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

TRO BREIZH

De Landivisiau à Saint-Pol-de-Léon



Le Tro Breizh est un ancien chemin de pèlerinage reliant les villes des sept Saints bretons. Au Moyen Âge, les Bretons devaient l'accomplir au moins une fois pour espérer aller au paradis. Aujourd'hui, l'itinéraire a été relancé par l'association Mon Tro Breizh comme un grand projet de découverte de la Bretagne. Long de plus de 1500 km, il permet de faire le tour de la région à travers sentiers historiques, villages, patrimoine et paysages, dans un cadre plus calme que les chemins de Compostelle. Le deuxième tronçon, de Landivisiau à Saint-Pol-de-Léon, relie l'intérieur des terres à la mer en traversant le pays du Léon. Le chemin passe d'une région d'enclos paroissiaux à celle des ports de pêche et longe une côte sauvage faite de dunes, rochers, criques et plages. Point d'orgue de l'itinéraire : Roscoff, station balnéaire et petite cité de caractère, avant l'arrivée à Saint-Pol-de-Léon et sa célèbre cathédrale !



6 jours - 5 nuits - 5 jours de randonnée

JOUR 1 : LANDIVISIAU

Arrivée à Landivisiau. Que vous soyez arrivé en voiture ou en train, rendez-vous à 17h à la gare de Landivisiau pour un court transfert en taxi pour rejoindre votre hébergement du soir, à Saint-Thégonnec. Nuit en demi-pension.

JOUR 2 : LANDIVISIAU - LANHOUARNEAU

24 Km

8h environ



Court transfert pour rejoindre le début d'étape à Landivisiau. Le chemin invite à la découverte de cette campagne en cœur de Bretagne, qui traverse de nombreux hameaux ruraux et agricoles puis atteint le majestueux château Renaissance de Kerjean. Fin de la randonnée dans la bourgade de Lanhouarneau et son enclos paroissial et **transfert pour rejoindre votre hébergement du soir.** Nuit en demi-pension.

JOUR 3 : LANHOUARNEAU - PLOUESCAT

21.5 Km

7h environ



Retour à Lanhouarneau pour poursuivre l'itinéraire laissé la veille. En chemin, découverte du petit patrimoine religieux Breton puis douce arrivée sur la côte par l'impressionnant massif dunaire de Ker Emma. Continuation sur le sentier côtier jusqu'à l'anse de Kernic et fin d'étape à Plouescat en fond de baie. Nuit en demi-pension.

JOUR 4 : PLOUESCAT - MOGUÉRIEC

19.8 Km

5h à 6h environ

+ 54m / - 53m



Cette belle étape maritime longe la côte des sables, qui regorge de chaos rocheux, de roc'h et autres menhirs. Profitez d'une pause à la plage des Amiets, à la fois paisible et sauvage avant de rejoindre le petit port de Moguériec pour votre étape du soir. Nuit en demi-pension.



JOUR 5 : MOGUÉRIEC - ROSCOFF

20.2 Km

5h à 6h environ

+ 68m / -63m



Au départ de Moguériec, on longe l'anse de Guillec, avant de remonter la forêt de Santec et de rejoindre la pointe Dossen face à l'île de Sieck (tour possible à marée basse). Le sentier côtier mène alors à la jolie cité Renaissance de Roscoff, entièrement bâtie en granit local : églises sculptées, riches maisons d'armateurs et port attractif sont les VIIème siècle. Poussez jusqu'à la chapelle Sainte-Barbe en surplomb du port pour apprécier le lieu et le panorama. **Diner libre.**

JOUR 6 : ROSCOFF – SAINT POL DE LÉON

9 Km

2h30 environ



Cette dernière étape relie Roscoff, la cité corsaire, à Saint-Pol-de-Léon, la ville sainte et capitale de la Ceinture Dorée, cette terre agricole très fertile. Après avoir suivi le sentier côtier, vous terminez votre périple au pied de la cathédrale Saint-Pol-Aurélien, un des saints fondateurs de la Bretagne. Possibilité d'une nuit supplémentaire à Saint Pol de Léon ou d'un transfert retour en taxi à Landivisiau (nous consulter).



- Un départ dans les terres pour rejoindre ensuite la mer
- Découverte des enclos paroissiaux et du petit patrimoine religieux
- Sauvage et majestueuse côte des sables
- Des hébergements de très bonne qualité

> DATES ET TARIFS

Départs possibles, tous les jours, du 1^{er} avril au 30 octobre 2026.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également (ex : possibilité de décaler la randonnée d'un ou deux jours avant ou après...); ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.



Nous vous demandons également de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Basse saison (du 01/04 au 30/06 et du 01/09 au 30/10/2026)

Prix par personne (2 personnes par chambre)	: 1 065 €
Supplément chambre individuelle	: 410 €
Supplément un seul participant	: +275 €

Haute saison (du 01/07 au 31/08/2026)

Prix par personne (2 personnes par chambre)	: 1 110 €
Supplément chambre individuelle	: 410 €
Supplément un seul participant	: +275 €

Nuit supplémentaire à St Pol de Léon (nuit + petit-déjeuner) :

Personne en chambre double	: 120 €/pers
Personne en chambre individuelle	: 150 €

Transfert retour en taxi à Landivisiau (valable de 1 à 4 personne) :

Tarif en semaine	: 100 €
Tarif weekend et jours fériés	: 140 €

Tarif sans transfert de bagages : sur demande. Tarifs dégressifs à partir de 3 participants.

› LE PRIX COMPREND

- La demi-pension sauf à Roscoff (diner libre)
- Le carnet de Route, 1 exemplaire par dossier d'inscription
- Le transport des bagages entre les hébergements selon formule choisie
- Les transferts en taxi prévus au programme
- Les taxes de séjour

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les déjeuners
- **Le dîner à Roscoff**
- Le transport des bagages pour la formule sac au dos



- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites
- L'assurance
- Les frais d'inscription (+15€/pers.)
- Les frais d'envoi à l'étranger (+20€/dossier)
- Les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45€/dossier).

> ACCUEIL / DISPERSION

Accueil le jour 1, en fin d'après-midi dans votre hébergement à Saint-Thégonnec.

Fin de séjour, le jour 6 à Saint-Pol-de-Léon, après votre randonnée. Possibilité d'une nuit supplémentaire à Saint Pol de Léon ou d'un transfert retour en taxi à Landivisiau (nous consulter).

> NIVEAU

 Niveau 2 : 2 h 30 à 8 h de marche par jour, sans difficulté technique.

> HEBERGEMENTS

Vous êtes logés en hôtels 3* et une nuit en lodge. Hébergement de très bonne qualité sur l'ensemble de l'itinéraire.

> RESTAURATION

Les petits-déjeuners et dîners sont pris au restaurant des hébergements. Tous les dîners sont compris, excepté pour l'étape à Roscoff. Nombreux restaurants à proximité.

Les paniers repas du midi ne sont pas inclus dans nos prix.

> TRANSPORT DES BAGAGES

Nous vous demandons de déposer vos bagages dans le hall de chaque hébergement le matin avant votre départ en randonnée et de ne prévoir **qu'un seul bagage par personne ne dépassant pas 13 kg.**



Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos (30 litres) pour transporter vos effets personnels de la journée.

> ACCES

ALLER :



Gare SNCF de Landivisiau. Un court transfert en taxi est prévu à votre arrivée à la gare pour rejoindre votre hébergement du premier soir.



Nous vous conseillons de laisser votre véhicule au parking gratuit de la gare SNCF de Landivisiau. Un court transfert en taxi est prévu à votre arrivée à la gare pour rejoindre votre hébergement du premier soir.

RETOUR :



En fin d'étape à Saint-Pol-de-Léon, retour possible en transport en commun : ligne de bus n° 929 du réseau Breizhgo entre Saint-Pol-de-Léon et Morlaix, 25 min de trajet, environ 8 bus/jour en semaine et 4 le dimanche, puis train entre Morlaix et Landivisiau, 15 min de trajet environ 6 trains/j.

Sinon en option transfert retour Saint-Pol-de-Léon - Landivisiau en taxi, à souscrire à l'inscription.



Pour quitter Saint-Pol-de-Léon, ligne de bus n°929 du réseau Breizhgo pour rejoindre la gare de Morlaix, ligne TGV pour Paris (25 min de trajet, environ 8 bus/jour en semaine et 4 le dimanche).

> DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant : un programme (précisant les coordonnées des prestataires, le déroulement du séjour...), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et le guide officiel du Tro Breizh avec des informations historiques sur l'itinéraire.

Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire il vous sera facturé 20€/dossier.



Les bagages :

- 1 sac à dos de 35 à 40 L, aéré, réglable et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de protection, l'appareil photo...

Les vêtements :

- pour un maximum de confort, privilégier un système de vêtements " multi couches " : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type " carline " ou " capilène " (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne et surpantalon avec membrane imperméable et respirante (type « gore tex » ou équivalent) pour le mauvais temps.

De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées.

- pantalon de toile

- shorts

- T-shirts

- 6 à 7 paires de chaussettes de randonnée

- 1 cape de pluie couvrant le randonneur et le sac à dos. Si vous avez des survêtements très technique (voir ci-dessus), il est possible de ne recouvrir que le sac à dos avec un protège sac contre la pluie. Le parapluie quant à lui est moins pratique, surtout en cas de vent ou d'orage...

- 1 chapeau de soleil, l'idéal étant une casquette type saharienne avec visière et protection de la nuque

- 1 foulard pour se protéger du soleil et / ou du vent

- 1 bonnet et 1 paire de gants, selon la saison et l'altitude : toujours les avoir au fond du sac.

- tenues de rechange et chaussures confortables

- boules " Quies " ou bouchons d'oreilles " Ear "

- affaires de toilette minimum + serviette + maillot de bain

Globalement, vos vêtements doivent être adaptés en fonction de la saison et de la région choisie.

Le matériel :

- 1 paire de chaussures de randonnée (avec membrane imperméable et respirante, type « gore tex » ou équivalent) dans lesquelles vous êtes bien ! Il faut « casser » les



chaussures neuves avant de partir en randonnée en les portant quelques semaines auparavant afin d'éviter les désagréments des ampoules et échauffements...

- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil avec verres d'indice 3 minimum
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos (en cas de forte pluie)
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 L minimum. Boire est indispensable en randonnée, 2 gourdes de 1 à 1,5 L ne seront pas du luxe en période estivale et/ou dans des régions sèches et chaudes.
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts + gobelet
- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- 1 paire de bâtons télescopiques, facultatif, mais ils servent à s'équilibrer et alléger le poids du corps en descente, et aident durant la montée en rythmant la marche et en complément de poussée
- 1 pochette pour contenir vos papiers et valeurs : passeport ou carte d'identité, contrat d'assurance, carte vitale, certificat de vaccinations, billets d'avion, de train, carte de crédit, argent...
- 1 petite pharmacie personnelle (Attention liste non exhaustive à adapter en fonction de vos propres besoins médicaux) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local à usage externe (plaies), Elastoplaste et / ou double peau (ampoules), Antalgique type paracétamol, Antidiarrhéique et antiseptique intestinal, Antispasmodique, Antihistaminique (allergies), sérum physiologique ou collyre oculaire, somnifère léger, crème solaire haute protection pour la peau et les lèvres, crème hydratante type Biaffine (coups de soleil et brûlures), crème ou spray antimoustique, Arnica Montana en granules 9 CH (courbatures)...
- 1 paire de sandales légères

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**



- Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
- Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
- Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
- Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.

› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi



que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation **avant le départ**, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.



La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation déjà effectuée** (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 –

